



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Convocation envoyée le 5 octobre 2011

Publié le 13 octobre 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 67

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Patrick CHAPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
M. François-André ALLAERT	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiââ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. Jean-François DODET	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT
	M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN
	Mme Anne DILLESEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : ENVIRONNEMENT

Marché de pré-collecte des déchets - Arrêté des comptes à la fin du marché 05-16

Les nouveaux marchés de collecte et de tri des déchets ont pris effet au 1er Janvier 2011, les comptes des anciens titulaires ont déjà été arrêtés avec :

- la Société Economique Franco-Suisse pour la prestation de collecte des déchets,
- la société Val'Aura pour le centre de tri.

Il convient dorénavant de clore les comptes du marché 05/16 avec l'entreprise Citec Environnement pour la pré-collecte et la gestion de la redevance spéciale gros producteurs sur la période 2006/2010.

Concernant ce prestataire, il n'y avait aucune mise à disposition de matériels. Seuls les bacs appartenant au Grand Dijon et stockés à Saint-Apollinaire sur le site de Citec ont été réacheminés dans les locaux appartenant à la collectivité au 9 rue du Bailly.

Dans le cadre de ses missions l'entreprise CITEC ENVIRONNEMENT était par ailleurs chargée, pour le compte du Grand Dijon, de l'encaissement trimestriel de la Redevance Spéciale.

A ce jour, CITEC a perçu l'intégralité de la redevance spéciale dûe au titre de 2010, à l'exception de deux contrats et malgré plusieurs relances (soit 1 404,20 € d'impayés). Le tableau joint en annexe récapitule sur la durée du marché les différents flux financiers liés à cette opération.

Il est demandé à CITEC le versement du solde dû au Grand Dijon déduction faite des impayés soit un total de 837 776,12 € pour les années 2006 à 2010.

Vu l'avis de la Commission

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les opérations permettant de solder définitivement les comptes du marché public de collecte et de tri passé avec CITEC ENVIRONNEMENT
- **de décider** d'accorder la remise gracieuse des impayés soit 1 404,20 €
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en oeuvre de la présente délibération

CLOTURE DES COMPTES MARCHE 05/16 CITEC ENVIRONNEMENT

	ENCAISSÉ PAR CITEC	DÉJÀ REVERSÉ AU GRAND DIJON	SOLDE A VERSER AU GRAND DIJON
ANNEE 2006	999 532,06 €	985 901,93 €	13 630,13 €
ANNEE 2007	1 055 655,80 €	1 054 240,63 €	1 415,17 €
ANNEE 2008	1 131 499,28 €	1 120 912,07 €	10 587,21 €
ANNEE 2009	1 232 329,47 €	1 250 098,81 € -	17 769,34 €
ANNEE 2010	1 656 041,11 €	824 723,96 €	831 317,15 €
TOTAL	6 075 057,72 €	5 235 877,40 €	839 180,32 €
IMPAYES au 31/09/2011	- 1 404,20 €		- 1 404,20 €
			837 776,12 €